

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

ID : 087-218701506-20260512-202623-DE

SLOW

Mairie de Beynac  
29 rue de la Croix des Combes  
87700 BEYNAC

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2026/23 EN DATE DU 12/05/2026**

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mardi 12 mai 2026, à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 6 mai 2026, sous la présidence du 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Philippe TRAMPONT.

**Nombre de conseillers**

En exercice :

Présents :

Représentés

Votants

**Exprimés**

Pour :

Contre :

Abstention

**Présents :**

15 Philippe TRAMPONT, Jean-Louis CONSTANT,

11 Catherine EBURDERIE, Jean-Pierre BERGER,

02 Jocelyne PIMPIN, Annick MACAIRE, Patricia ARENA,

13 Fabienne CHARON, Lorine GORSE, Léo BUISSON,

13 Antoine DURAND,

13

00 **Excusés** : Mme Marie-Claude BEYRAND a donné  
procuration à M. TRAMPONT Philippe, et M. Ludovic

DUHAIN a donné procuration à M. Jean-Louis  
CONSTANT

**Absents** : M. David Du BOUCHERON et Mme Sandrine  
JOUVE

Monsieur Antoine DURAND a été désigné secrétaire de séance.

**DEMANDE D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DES CTD ET DE LA DETR  
POUR L'INSTALLATION DE 2 POMPES A CHALEUR AINSI QUE LE DEGAZAGE  
ET ENLEVEMENT DE 2 CUVES A FIOUL A L'ECOLE**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint rappelle la volonté permanente du conseil municipal de toujours améliorer la performance énergétique des bâtiments. Ainsi, il a été convenu de demander une subvention à l'Etat et au département pour le projet cité précédemment en objet.

Considérant que ce projet représente un effort financier important pour la commune, elle propose au Conseil Municipal de demander à bénéficier de CTD et de la DETR.

Le conseil ouï cet exposé et à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** ce projet et **décide** de demander l'aide de l'Etat et du département en sollicitant l'attribution de la **Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux et aux Contrats Territoriaux Départementaux pour un montant hors taxe de 32 379.90 € pour l'installation de pompes à chaleur, de dégazage et enlèvement de deux cuves à fioul.**

- **autorise** Madame le Maire à réaliser toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la réalisation du projet.

- **dit** que le projet sera inscrit au prochain budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le secrétaire de séance  
Antoine DURAND

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Philippe TRAMPONT



Affichée le  
Transmise le